BON DE PRESCRIPTION DIAGNOSTIC PRÉNATAL D'UNE INFECTION VIRALE

CHU BDX CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

CHU DE BORDEAUX - LABORATOIRE VIROLOGIE 95510

REFERENCES POUR ETABLISSEMENT EXTERNE:
N° CelFacBio 3814 ☐ Libourne 610012 ☐ I. Bergonié 409309
☐ C. Perrens 610001 ☐ Cadillac 610023 ☐ N° autre étab. ext. :

⚠ Concerne l'ABC ⚠
Coller ici :
l'étiquette bon de demande
merci

LA NON CONFORMITÉ DE LA DEMANDE D'EXAMENS PEUT ENTRAINER LA NON RÉALISATION DES ANALYSES

Etiquette du parient ou N° Cristal
Nom d'usage : ……..
Nom de famille (de naissance) : ……
Prénom : ……
Sexe : ……
Date de naissance : …… / …… / ……
N° Identification : ……..……..……...
Ville : …….. CP : ……

Cachet du service (UG)

Téléphone

Médecin prescripteur : ……...
……
Date de prélèvement : ……
Heure de prélèvement (T0 si multitemps) : ……...
Préleveur (nom, qualité) : ……...
Incidents survenus lors du prélèvement :
……
……

❄ ACHEMINER L'ENSEMBLE DES PRÉLÈVEMENTS À +5°C ❄

DIAGNOSTIC PRENATAL D'UNE INFECTION VIRALE

à Cytomégalovirus, à Parvovirus B19, à SARS-CoV-2

Prélèvement : Liquide amniotique **A acheminer à +5° C** ❄

Analyse(s) :
- ☐ **VLACM** PCR Cytomégalovirus
- ☐ **VLAP** PCR Parvovirus B19
- ☐ **VLACOV** PCR Sars-COV-2

} Minimum 10 ml pour 1, 2 ou 3 analyses cochées

Pièces à joindre obligatoirement:
- ❑ attestation de consultation ci-dessous, signée par le prescripteur
- ❑ consentement signé par la patiente
- ❑ fiche de renseignements cliniques et administratifs

Pour les modalités de prélèvement et d'acheminement, se référer à l'instruction IN_LAB_18_3266 disponible sur le portail du CHU : catalogue des examens catbio.chu-bordeaux.fr

ATTESTATION DU PRESCRIPTEUR

Décret N° 95-558 du 6 Mai 1995, article R.162-16-7, JO du 7 Mai 1995.
Je certifie avoir informé la patiente sus-nommée du risque pour son enfant d'être atteint d'une anomalie infectieuse d'une particulière gravité, des caractéristiques de cette affection, des moyens de la détecter, du risque qu'ils comportent et des conséquences possibles d'un résultat anormal.

A l'ABC du groupe hospitalier Pellegrin :
- Enregistrer
- **SCANNER les documents reçus**
- **Ne pas envoyer le prélèvement de liquide amniotique par le pneumatique**
- Acheminer rapidement le prélèvement avec les documents au laboratoire de virologie et le remettre en mains propres à un technicien ou un biologiste *(en cas d'impossibilité de se déplacer, appeler le laboratoire au poste 14693, 21058 ou 95510)*
- **En dehors des heures d'ouverture du laboratoire : stockage à + 2° C - +8° C**

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX

Accueil de Biologie Centralisé

coller ici l'étiquette « URGENT »

☒ URGENT